



# MAIRIE DU GAULT-SAINT-DENIS

28800

Tél. 02 37 47 28 85 - Fax 02 37 47 24 66  
mairiegaultsaintdenis@wanadoo.fr

Département  
d'EURE-&-LOIR

Arrondissement  
DE CHATEAUDUN

Canton  
DE BONNEVAL

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 29 JANVIER 2016

Le compte-rendu de la séance précédente est validé.

Mme Valérie ARNOULT déclare la séance du Conseil Municipal ouverte et procède à l'installation du nouveau conseil puis invite Mme Gisèle JUTEAU, en tant que personne la plus âgée du conseil, à prendre la présidence de l'assemblée pour procéder à l'élection du maire.

Est nommée secrétaire de séance : Mme Marion FOUJU  
Sont nommés assesseurs : Benoist MOREAU, Sabrina LELIARD

Mme Gisèle JUTEAU procède à l'élection du maire :

- 1<sup>er</sup> tour de scrutin :
  - Valérie ARNOULT : 13 voix – élue

Mme Valérie ARNOULT est proclamé Maire et immédiatement installée, prend la présidence du conseil municipal et propose de désigner 3 adjoints :

- 1<sup>er</sup> adjoint : 1<sup>er</sup> tour
  - Jean Luc FOUCHER : 12 voix – élu
  - Sylvain COLLARD : 1 voix
  - Damien CHERAMY : 1 voix

Mr Jean Luc FOUCHER est élu 1<sup>er</sup> Adjoint et accepte le poste.

- 2<sup>ème</sup> adjoint : 1<sup>er</sup> tour
  - Alain GOUSSARD : 1 voix
  - Damien CHERAMY : 2 voix
  - Marion FOUJU : 1 voix
  - Claude JOUANNET-LEFRANC : 10 voix
  - Bertrand DARMIGNY : 1 voix

Mme Claude JOUANNET-LEFRANC a été élue 2<sup>ème</sup> adjointe et accepte le poste.

- 3<sup>ème</sup> adjoint : 1<sup>er</sup> tour
  - Alain GOUSSARD : 10 voix
  - Bertrand DARMIGNY : 3 voix
  - Damien CHERAMY : 1 voix
  - Marion FOUJU : 1 voix

Mr Alain GOUSSARD a été élu 3<sup>ème</sup> adjoint et accepte le poste.

Le conseil municipal nomme les délégués aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) :

- Communauté de Communes du Bonnevalais : de droit selon le tableau du conseil municipal :
  - Valérie ARNOULT, Maire
  - Jean Luc FOUCHER, 1<sup>er</sup> adjoint
  
- Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique (S.I.R.P.) de Dancy, le Gault St Denis, Moriers, Pré St Evroult, Pré St Martin
  - Titulaire : Valérie ARNOULT, Claude JOUANNET-LEFRANC, Damien CHERAMY
  - Suppléant : Sabrina LELIARD, Eric WISSOCQ, Benoist MOREAU
  
- Syndicat Départemental d'Energies (S.D.E.)
  - Titulaire : Stéphane PAILLEAU
  - Suppléant : Claude JOUANNET-LEFRANC
  
- Syndicat du Pays Dunois
  - Titulaire : Marion FOUJU
  - Suppléant Bertrand DARMIGNY
  
- Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Fresnay-le-Comte
  - 2 titulaires : Alain GOUSSARD  
Eric WISSOCQ
  
- Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de Brou Bonneval Illiers
  - 2 titulaires : Jean Luc FOUCHER, Bertrand DARMIGNY
  - 2 suppléants : Damien CHERAMY, Xavier BESNARD

Les autres représentations intercommunales ainsi que les différentes commissions communales sont présentées et laissées à la réflexion du conseil municipal et seront déterminées ultérieurement.

Le Conseil municipal,

Vote les indemnités au Maire ainsi que les indemnités aux adjoints à leurs taux maximum conformément à la nouvelle réglementation.

Le Maire,  
Valérie ARNOULT.

